



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail - Justice - Solidarité

Conakry, le 14/02/2021

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

N°...../MS/CAB/20.....

*Le Ministre*

**DECLARATION DU GOUVERNEMENT SUITE A LA  
DETECTION DE CAS DE FIEVRE EBOLA DANS LA SOUS-  
PREFECTURE DE GOUECKE, PREFECTURE DE N'ZEREKORE**

Les autorités sanitaires du Ministère de la santé ont été informées par la Direction Préfectorale de la Santé de N'Nzérékoré de la détection de cas suspects d'Ebola avec les symptômes de diarrhée, vomissement et saignement chez des personnes ayant participé à l'enterrement d'une infirmière du centre de santé de Goueké. Celle-ci est décédée le 28 janvier 2021 et son enterrement a eu lieu le 01 février à Goueké. La première investigation menée a dénombré 7 cas, tous âgés de plus de 25 ans (4 hommes et 3 femmes) dont 3 cas de décès (2 femmes et 1 homme). Tous les cas ont participé à l'enterrement de l'infirmière.

Les trois premiers échantillons expédiés aux laboratoires de Gueckedou et de Conakry se sont révélés POSITIFS à Ebola.

Face à cette situation et en application du règlement sanitaire international (RSI), le gouvernement Guinéen déclare une épidémie de maladie à virus Ebola dans la préfecture de N'Zérékoré, sous-préfecture de Gouecké.

Une réunion de crise tenue le 14 février 2021 sous la présidence de Mr le Ministre de la santé, en présence des partenaires techniques et financiers, internationaux et nationaux, à l'ANSS a préconisé les mesures suivantes :

- Isolement de tous les cas suspects aux CTEPI de Nzérékoré et de Conakry ;
- Investigation sur les cas pour clarifier les données, recenser d'autres cas suspects et identifier tous les contacts à isoler ;

- Envoi d'une mission d'investigation d'urgence du niveau central en appui aux équipes locales à Gouecké ;
- Activation de la coordination et des commissions techniques de la riposte à Ebola ;
- Activation de la coordination intersectorielle à travers la plateforme One Health ;
- Approvisionnement en intrants de sensibilisation, de prévention, de diagnostic et de prise en charge ;
- Ouverture d'un centre de prise en charge des cas détectés à Gouecké ;
- Accélération pour l'acquisition de vaccins contre Ebola auprès de l'OMS ;
- Mise en œuvre des procédures standards du RSI.

Le gouvernement remercie les partenaires techniques et financiers qui se sont rapidement manifestés pour exprimer leur engagement dans la riposte contre cette nouvelle flambée d'Ebola.

Le gouvernement rassure la population que toutes les dispositions sont prises pour endiguer dans les plus brefs délais cette épidémie. Il invite les populations des zones touchées au respect des mesures d'hygiène et de prévention et à se présenter aux autorités sanitaires en présence de signes évocateurs (fièvre, diarrhée, vomissement et saignement).

Ensemble, nous vaincrons !



**Le Ministre de la santé**

**Médecin Général Rémy LAMAH**

**Grand officier de l'ordre national du mérite du  
gouvernement français.**